



**COMMUNIQUE ADDITIF N°2 POUR LE RECRUTEMENT 2023
DE MILITAIRES DU RANG DANS LES FAMA**

En raison de l'engouement affiché par les jeunes gens à s'engager dans les Forces de Défense et de sécurité du Mali, le Chef d'Etat-major Général des Armées informe, que les dates de dépôt de dossiers ont été prorogées jusqu'au dimanche 12 novembre 2023 à 16 heures.

Aussi, pour ce qui concerne les dossiers de candidature à fournir, au lieu d'une copie légalisée de la carte NINA, ou de la fiche individuelle et de la carte d'identité civile en cours de validité citées dans le communiqué n° 001395/CEMGA/S/CEM-RH/SG du 12 octobre 2023, il est requis dorénavant d'avoir uniquement l'une de ces pièces ci-dessus légalisées.

Pour des besoins de compréhension, les candidats de sexe masculin, n'ayant aucun diplôme, sont autorisés à postuler partout, excepté la Gendarmerie Nationale où le diplôme d'études fondamentales (DEF) est exigé.

NOTA BENE : Le reste du communiqué n° 001395/CEMGA/S/CEM-RH/SG du 12 octobre 2023 est sans changement.

Ampliation :
Archives et Chrono.....02

Le Chef d'Etat-major Général des Armées

Général de Division Oumar DIARRA
Officier de l'Ordre National

